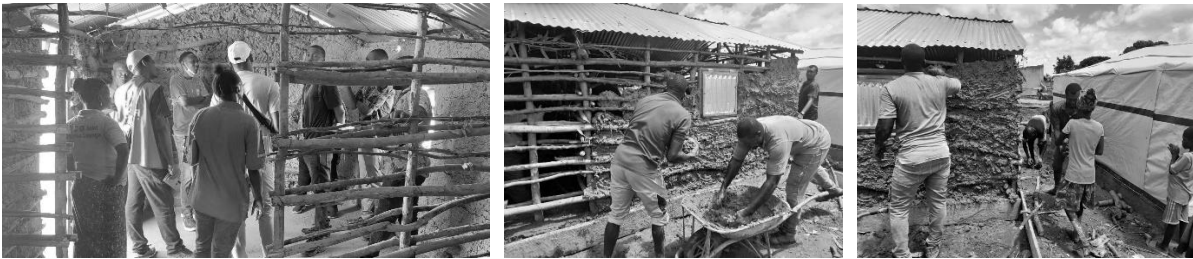


LIGNES DIRECTRICES pour l'adaptation de la CONCEPTION ET DES TYPOLOGIES D'ABRIS au contexte du BURKINA FASO

Version 1 : Février 2026



Abri transitoire avec murs en parpaings et toiture en chaume réalisé lors d'une formation des artisans locaux à Tibga région du Goulmou (© Ephrem ILBOUDO-CRS)



Processus de construction d'abris contextuels à Tibga, région Est (CRS). Cette phase de construction de prototypes a été possible grâce au financement du projet Tin Taani de CRS et a servi à tester les Lignes Directrices:

Auteurs et institutions

Le présent document s'inscrit dans le contexte de la réponse humanitaire au Burkina Faso et s'appuie sur des données et contributions issues de plusieurs institutions impliquées dans la coordination et la mise en œuvre des actions dans le secteur des abris et établissements humains.

L'élaboration des Lignes Directrices a été portée conjointement par le Cluster Abris et AME Burkina Faso et Catholic Relief Services Burkina Faso dans le cadre de l'initiative participative *Homes and Communities*, avec un appui technique de CRAterre et de Yaam Solidarité.

Le processus de développement du document a mobilisé un Groupe de Travail Technique réunissant des acteurs publics notamment le CONASUR - Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation et les Services Techniques Déconcentrés de l'Etat dont : le Ministère de la Famille et de la solidarité, le Ministère de la Construction de la Patrie, Les ONG Nationales et Internationales, les Organisations de la Société Civile, les Clusters et AoR, et du monde académique au Burkina Faso.

Table de matières

Auteurs et institutions	3
Abréviations	6
1. Introduction	7
1.1. Contexte et justification	7
1.2. Objet et thème principal des Lignes Directrices	7
1.2.1. Objet des Lignes Directrices	7
1.2.2. Thème principal : Conception et typologies d'abris	7
1.3. Public cible	8
1.4. Acteurs et processus de rédaction du document	8
1.4.1. Groupe de Travail Technique (GTT)	8
1.4.2. Phase de documentation	8
1.4.3. Rédaction et validation de la version provisoire des Lignes Directrices	8
1.4.4. Phase test	8
1.4.5. Rédaction et validation de la version définitive des Lignes Directrices	9
1.5. Principes directeurs	9
2. Phases de la réponse en abris / logements et applicabilité des Lignes Directrices	12
2.1. Typologies de réponse en matière d'abris / logements	12
2.1.1. Phase d'urgence : structures temporaires pour une installation rapide	12
2.1.2. Phase de transition : solutions semi-permanentes pour une période intermédiaire	12
2.1.3. Phase de relèvement : constructions durables pour un relogement à long terme	12
2.2. Applicabilité des LD selon les phases de la réponse	12
3. Cycle de projet proposé	14
3.1. Etapes d'un projet d'abris / logement avec approche contextuelle	14
3.2. Cycle de projet proposé	15
3.3. Orientations pour la stratégie du projet et la planification des actions	16
4. Boîte à outils par phase du cycle de projet	17
4.1. Démarrage du projet avec une approche contextuelle (D)	18
D.1. Identification de la zone d'intervention	18
D.2. Mise en relation avec les acteurs locaux	19
D.3. Mise en place d'une Cellule de travail ad hoc	20
4.2. Analyse contextuelle (A)	21
Point sur l'Analyse participative de l'habitat local – version raccourcie	21
A.1. Recherche documentaire (analyse de données secondaires)	22
A.2. Plan de travail et adaptation des outils	23
A.3. Entretien avec les autorités et personnes ressource	24
A.4. Visite accompagnée (diagnostic marchand)	25
A.5. Identification des modèles de logement locaux ou types d'accès au logement	27
A.6. Entretiens de ménages	29
A.7. Visites aux acteurs et actrices de la filière matériaux	31
A.8. Réunion de bilan d'équipe	32

A.9. Production et diffusion du rapport de l'habitat local _____	33
4.3. Planification et conception (C) _____	34
C.1. Conception de la stratégie de projet préliminaire _____	34
C.2. Vérification de la stratégie de projet en s'appuyant sur la grille pour des projets d'abris durables _____	36
4.4. Mise en œuvre (M) _____	38
M.1. Mise en œuvre des activités pilotes et construction des prototypes démonstrateurs _____	38
M.2. Mise en œuvre du projet et mise à l'échelle _____	40
4.5. Suivi et évaluation (S) _____	42
S.1. Ateliers communautaires avec la cellule ad-hoc _____	42
5. Conclusion _____	44
5.1. Résumé des Points Clés _____	44
5.2. Appel à l'action _____	44
6. Bibliographie et ressources supplémentaires _____	45

Abréviations

AME – Articles Ménagers Essentiels

BHA – Bureau of Humanitarian Assistance (USAID)

CCL – Cultures Constructives Locales

CONASUR - Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

CRAterre – Centre International de la construction en terre

CRS – Catholic Relief Services

Cluster GSAT – CCCM – Cluster Gestion de Sites d'Accueil Temporaire – Camp Coordination and Camp Management

GTT – Groupe de Travail Technique

H&C – Initiative Homes and Communities

LD – Lignes Directrices

LTB – Logement, Terre et Biens

NRC – Norwegian Refugee Council

OIM – Organisation Internationale des Migrations

ONF – BF (ou ONF) – Office Nationale du Foncier du Burkina Faso

PDI – Personne Déplacée Interne

UNHCR (ou HCR) – Agence des Nations Unies pour les Réfugiés

1. Introduction

1.1. Contexte et justification

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à une crise sécuritaire provoquant des déplacements vers des zones protégées par les forces locales. Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le nombre de personnes déplacées internes (PDI) était de 2,1 millions en février 2025¹. Les retours sont de plus en plus fréquents : « à la date du 31 octobre 2025, 846 localités jadis abandonnées ont été entièrement sécurisées, permettant le retour de 1 142 260 personnes »² (Ministère de la Famille et de la Solidarité du Burkina Faso).

Le Plan de réponse aux besoins humanitaires 2025 estime à plus de 5,9 millions le nombre de personnes nécessitant une assistance, concentrées dans les anciennes régions Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Nord, Est, Nord et Sahel³. Ces mouvements génèrent des besoins multiples, notamment en abris et établissements humains. Face à la persistance de cette crise, il est essentiel de développer des stratégies et lignes directrices pour assurer une action humanitaire cohérente, de qualité et respectueuse de la dignité des populations.

Dans ce cadre, le Cluster Abris et AME et le Catholic Relief Services Burkina Faso ont lancé l'initiative *Homes and Communities*, financée par CRS avec le soutien de USAID-BHA Grants 2023-2025 via le Global Shelter Cluster, et accompagnée par CRAterre et par Yaam Solidarité. Cette initiative mobilise toutes les parties prenantes, y compris les acteurs publics, humanitaires, organisations de la société civile et universités, afin de promouvoir des pratiques d'abris contextuelles, durables et soutenables. Un Groupe de Travail Technique (GTT) restreint a été constitué pour accompagner le processus.

1.2. Objet et thème principal des Lignes Directrices

1.2.1. Objet des Lignes Directrices

Le présent document, intitulé *Lignes directrices pour l'adaptation de la conception et des typologies d'abris au contexte du Burkina Faso* (ci-après LD), propose des principes, méthodes, procédures et outils pour adapter les projets de construction d'abris aux réalités locales, notamment dans les situations transitoires et de relèvement.

1.2.2. Thème principal : Conception et typologies d'abris

Les LD se concentrent sur la conception et les typologies d'abris, tout en intégrant de manière transversale les dimensions liées à l'engagement communautaire et à l'accès au logement, à la terre et aux biens (LTB). Cette approche permet de garantir des solutions participatives, adaptées aux contextes locaux et viables sur le long terme, tout en valorisant les savoir-faire et matériaux locaux. L'implication des communautés reste essentielle pour identifier les potentiels locaux et assurer l'appropriation des solutions proposées.

Problématique : La crise sécuritaire persistante et les déplacements prolongés dégradent les abris d'urgence, augmentant la vulnérabilité des populations déplacées internes, des retournées et des communautés hôtes. Les kits standards et les financements limités ne suffisent pas à couvrir les besoins, rendant indispensable le développement de bonnes pratiques en construction et réhabilitation d'abris adaptées aux contextes locaux.

¹ United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA). (2025, février). Burkina Faso : Aperçu humanitaire – Février 2025. Disponible sur : < <https://www.unocha.org/publications/report/burkina-faso/burkina-faso-apercu-humanitaire-fevrier-2025> > (Consulté le 13/02/2026)

² Bationo, S. (2025, 19 décembre). 18^e session du CONASUR : « Au 31 octobre 2025, 846 localités abandonnées ont été sécurisées, permettant le retour de 1 142 260 personnes ». LeFaso.net. Disponible sur : < <https://lefaso.net/spip.php?article143192> > (Consulté le 13 février 2026)

³ CONASUR. (2025). Plan national de réponse humanitaire (PNRH) 2025. Disponible sur : < https://fscluster.org/sites/default/files/2025-02/PNRH%202025_VF.pdf > (Consulté le 13/02/2026)

Demande : Les communautés et les acteurs humanitaires expriment un besoin de soutien pour identifier, tester et vulgariser ces pratiques locales. Les audits de sûreté des sites montrent de nombreux abris en mauvais état, nécessitant des rénovations immédiates pour assurer sécurité, confort et durabilité.

Mise à l'échelle : L'objectif est de promouvoir, avec les parties prenantes, des pratiques de construction et de réhabilitation prenant en compte les réalités contextuelles de chaque localité, y compris les cultures constructives locales (CCL). Ces pratiques doivent devenir des lignes directrices pour la réponse humanitaire, diffusées et intégrées aux normes du système de coordination, afin d'influencer les standards et d'assurer une adoption à plus grande échelle.

1.3. Public cible

Les Lignes Directrices s'adressent aux acteurs locaux, nationaux et internationaux – publics, ONG et organisations de la société civile – qui mettent en œuvre des projets de construction d'abris ou de logements.

1.4. Acteurs et processus de rédaction du document

1.4.1. Groupe de Travail Technique (GTT)

Un Groupe de Travail Technique (GTT) a été mis en place au sein du Cluster Abris AME Burkina Faso pour élaborer et tester les Lignes Directrices. Y ont participé des représentants du Cluster Abris AME, du Cluster GSAT – CCCM, de l'ONF-BF, de NRC, de l'OIM, du HCR, de CRS, de Yaam Solidarité et de CRAterre, parmi d'autres acteurs clés. Le GTT a contribué à la rédaction des LD par son implication active tout au long du processus, depuis le lancement, la recherche documentaire, la validation de la version provisoire, la phase test, jusqu'à la finalisation du document. Cette participation s'est concrétisée à travers des ateliers, réunions bilatérales, rencontres et collaborations en ligne.

1.4.2. Phase de documentation

Collecte documentaire : La première étape a consisté à rassembler des documents pertinents pour l'étude. Cette collecte a été rendue possible grâce aux contributions de plusieurs institutions : Département de recherche du Global Shelter Cluster, CRS, Cluster Abris AME Burkina Faso, CRAterre, et l'Unité de recherche AE&CC (Architecture, Environnement & Cultures Constructives) de l'Université de Grenoble, entre autres.

Analyse des documents : Environ 90 documents ont été examinés, dont 70 ont été jugés pertinents pour en tirer des enseignements sur les trois axes de la recherche : 1) Engagement communautaire, 2) Logement, Terre et Biens (LTB), et 3) Conception et typologie des abris. Chaque document est présenté dans le rapport avec sa référence bibliographique, une description succincte et les points clés pertinents pour l'étude.

1.4.3. Rédaction et validation de la version provisoire des Lignes Directrices

La coordination du Cluster Abris AME, avec l'appui de CRS, CRAterre, ONF-BF et Yaam Solidarité, a piloté la rédaction de la version provisoire des LD. Ce document a été soumis au GTT pour retour et amendements, puis mis à jour afin d'intégrer les commentaires des partenaires.

1.4.4. Phase test

La phase test a été mise en œuvre par CRS avec l'appui du Cluster Abris AME et de CRAterre dans les régions du Goulmou (ancienne Est) et du Sourou (ancienne Boucle du Mouhoun). Elle a consisté à analyser l'habitat local et à développer des conceptions d'abris adaptées aux contextes spécifiques, en impliquant les communautés à travers des processus participatifs. Ces démarches ont conduit à la construction de prototypes dans chaque zone, permettant de tester la pertinence des approches proposées et d'identifier les besoins de simplification des Lignes Directrices. Cette étape a été essentielle pour ajuster les recommandations à la réalité du terrain et valider la faisabilité des solutions proposées.

1.4.5. Rédaction et validation de la version définitive des Lignes Directrices

La phase de finalisation s'est appuyée sur les enseignements tirés de la phase test. Elle a permis de mieux comprendre les enjeux opérationnels et d'adapter le document en conséquence, notamment en simplifiant certaines sections pour faciliter son utilisation. Dans le même temps, il est apparu que, pour des raisons de contraintes budgétaires, de disponibilité limitée des acteurs et de temps, il n'était pas possible de détailler pleinement certains aspects tels que l'Engagement communautaire et la gestion du Logement, Terre et Biens (LTB). Néanmoins, ces thèmes ont été intégrés au maximum dans la démarche, afin de maintenir leur cohérence et leur pertinence pour la planification et la mise en œuvre des interventions en abris.

1.5. Principes directeurs

Les LD s'appuient sur une participation active des communautés locales, la valorisation des savoir-faire et matériaux locaux, et le respect des droits humains, afin de garantir des solutions pérennes, adaptées aux contextes culturels et sociaux locaux. Les principes directeurs sont décrits ci-dessous :

Cohésion sociale

Les projets doivent favoriser **l'intégration des personnes déplacées et des communautés hôtes** et garantir un **retour serein des personnes retournées**, tout en maintenant l'harmonie au sein des communautés locales.

Engagement communautaire et autonomisation⁴

L'engagement des communautés à chaque étape des projets est le principe central. Cela inclut :

- **Participation active** : Analyse, conception, mise en œuvre et suivi des projets, permettant l'appropriation et la durabilité.
- **Appropriation et transparence** : Les informations sur objectifs, processus et droits doivent être accessibles et compréhensibles, avec des mécanismes de retour et d'ajustement.
- **Respect des diversités** : Prendre en compte les spécificités culturelles, sociales et linguistiques des populations.
- **Niveaux d'engagement variables** : Adapter le degré d'implication selon les groupes et les phases du projet.

Diligence raisonnable en matière Logement, Terre et Biens (LTB)

- **Respect des droits fonciers et logement** : Sécuriser l'accès aux droits pour tous, surtout les groupes vulnérables.
- **Évaluation et prévention des conflits** : Analyser les impacts fonciers, anticiper les conflits et accompagner les bénéficiaires dans la sécurisation de leurs droits.
- **Processus d'attribution et résolution des conflits** : Combiner démarches administratives, dialogue et mécanismes traditionnels selon le contexte.

Coordination et intégration des partenaires

- **Leadership et coordination** : Aligner les projets sur les stratégies locales et nationales, avec coopération entre acteurs.
- **Partage des ressources** : Optimiser l'usage des ressources et résoudre les conflits intersectoriels.

Approche basée sur les droits et inclusion

- **Égalité d'accès** : Garantir l'accès au logement et aux droits fonciers pour tous, en particulier femmes et groupes vulnérables.
- **Protection des groupes vulnérables** : Respect des droits des enfants, des personnes âgées, handicapées ou en pauvreté.
- **Non-discrimination et inclusion** : Assurer que l'engagement communautaire inclut tous les groupes et prévient les inégalités.
- **"Ne pas nuire"** : L'engagement communautaire doit éviter d'aggraver les inégalités, la stigmatisation ou les discriminations, et assurer une gestion sécurisée des données des populations.
- **Gestion éthique des données** : Assurer la sécurité et la transparence dans la collecte et l'usage des informations.

Équilibre entre résultats et processus

- **Résultats visibles vs impact systémique** : Combiner la construction concrète d'abris et les changements durables dans les communautés.
- **Respect du cadre juridique et politique** : Conformité avec les normes internationales et la législation nationale pour protéger la dignité et les droits des populations.

⁴ Voir tableaux en page 11

Durabilité environnementale et gestion des ressources

- **Impact écologique** : Réduire les déchets, utiliser des matériaux durables et protéger la biodiversité.
- **Gestion adaptative** : Prendre en compte les évolutions climatiques et sociales pour assurer la fonctionnalité à long terme des abris.

Caractéristique des abris / logements

- **Sécurité** : Protection contre intempéries, violence et risques environnementaux.
- **Sécurité juridique** : Droits de propriété clairs et respectés.
- **Adaptabilité et flexibilité** : Conçus selon le climat, les pratiques locales et les matériaux disponibles.
- **Espace et services** : Accès à l'eau, assainissement, électricité, installations de cuisine et espaces suffisants.
- **Accessibilité** : Financière, universelle et adaptée aux personnes vulnérables.
- **Appropriation culturelle et répliquabilité** : Solutions faciles à reproduire, économiques et respectueuses des savoir-faire locaux.

Renforcement des capacités et formation

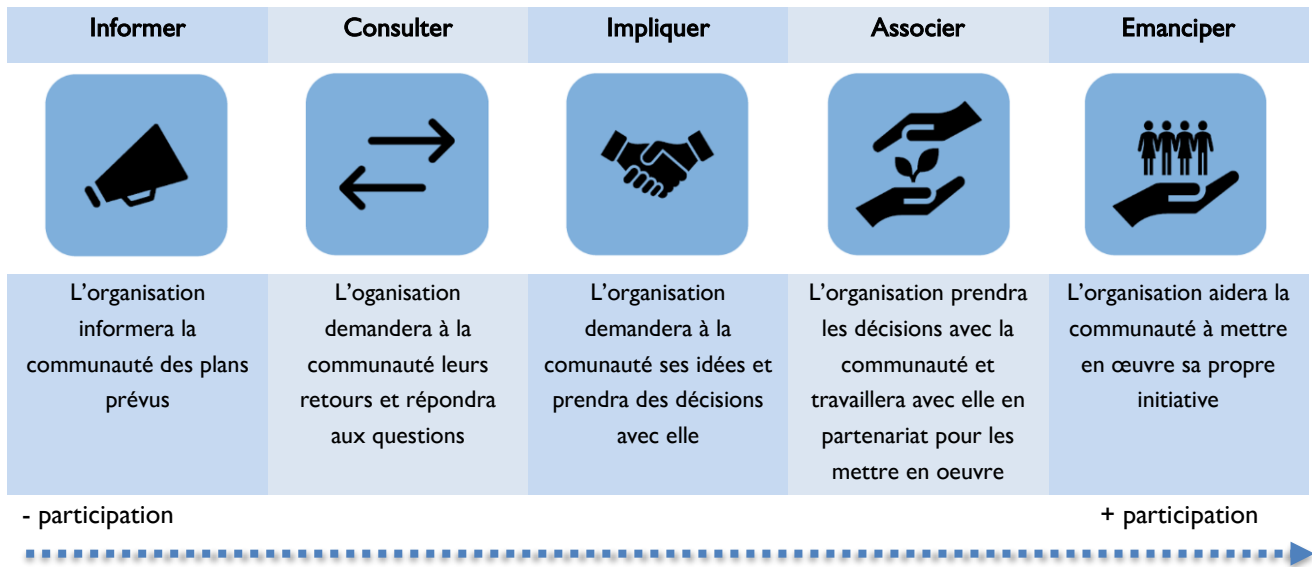
- **Formation communautaire** : Enseigner les techniques de construction durables et superviser la qualité.
- **Mobilisation des ressources humaines** : Impliquer des acteurs reflétant la diversité locale (langue, genre, origine) pour une approche inclusive et efficace.

Cultures constructives locales

Les cultures constructives locales (CCL) doivent être au cœur de la stratégie des projets lorsque possible. Les CCL évoluent avec le temps et s'adaptent aux réalités climatiques, sociales et économiques. Elles ne se limitent pas aux pratiques traditionnelles, mais incluent aussi celles utilisées aujourd'hui. Dans certains cas, leur application peut être limitée par la perte de savoir-faire ou la raréfaction des matériaux, nécessitant des ajustements dans les projets d'abris.

- **Éléments clés** : Les matériaux, techniques et processus de construction, y compris les savoir-faire ; l'organisation, l'entretien et l'impact socio-économique des constructions ; la conception et l'aménagement des espaces et les modes de vie ; et le caractère symbolique des structures.
- **Dignité et pertinence** : Valoriser les pratiques locales et impliquer les populations dans les décisions.
- **Techniques et matériaux** : Utiliser des matériaux locaux et promouvoir des techniques de construction participatives et durables ; intégrer les savoir-faire et ressources locales dans les solutions adaptées aux réalités du terrain ; expérimenter et diffuser des pratiques de construction améliorées ; prendre en compte l'accessibilité économique pour garantir la viabilité des solutions adoptées ; assurer le respect de la vie privée et la sécurité des habitants ; réduire l'impact environnemental de la production et de l'approvisionnement en matériaux.

Niveaux de participation communautaire



Source : *Elaboration propre à partir de PARKER, E., MAYNARD, V., & GORDON, M. (2023). Community engagement in humanitarian and development action: Barriers, enablers and good practice. Action Against Hunger*

Exemples de niveaux d'engagement variables

Niveaux d'engagement communautaire différents pour différents groupes cibles et différentes étapes (exemple)				Niveau de participation
Emanciper (empower)				++++
S'associer				+++
Impliquer				++
Consulter				+
Informer				-
	Analyse	Planning / design	Mise en œuvre	Suivi / Evaluation

Légende : Communauté cible Autorités

Source : *Elaboration propre à partir de PARKER, E., MAYNARD, V., & GORDON, M. (2023). Community engagement in humanitarian and development action: Barriers, enablers and good practice. Action Against Hunger*

2. Phases de la réponse en abris / logements et applicabilité des Lignes Directrices

2.1. Typologies de réponse en matière d'abris / logements

2.1.1. Phase d'urgence : structures temporaires pour une installation rapide

Cette phase concerne les abris temporaires destinés à offrir une protection immédiate aux populations touchées par un conflit, une catastrophe ou toute situation d'urgence. Conçus pour un usage à court terme, ces abris garantissent un lieu sûr jusqu'à la mise en place de solutions plus durables.

Chaque abri est dimensionné à environ 3,50 m² par personne et a une durée de vie normale de 6 à 12 mois, pouvant aller jusqu'à 18 mois avec une maintenance adéquate. Ils sont fabriqués à partir de matériaux légers et transportables, faciles à monter rapidement, tels que tentes ou bâches. L'objectif principal est de fournir un abri sûr et protecteur pour la survie et le bien-être immédiat des populations.

2.1.2. Phase de transition : solutions semi-permanentes pour une période intermédiaire

Cette phase vise à soutenir la construction d'abris plus solides, offrant une solution de logement stable pour les personnes déplacées depuis plus d'un an et disposant d'un lopin de terre reconnu légalement.

Les abris transitoires offrent sécurité et stabilité, permettant aux populations de se rétablir et de préparer des options de logement à plus long terme. Ils visent à améliorer le bien-être général et à favoriser la résilience et l'autonomie des habitants par rapport aux abris d'urgence.

2.1.3. Phase de relèvement : constructions durables pour un relogement à long terme

Les solutions durables reposent sur des matériaux résistants et des techniques de construction adaptées pour assurer un logement sûr à long terme.

Ces abris répondent aux besoins culturels et sociaux des populations et peuvent aller de logements simples et économiques à des maisons plus complexes selon les ressources. L'objectif est de promouvoir la stabilité et le rétablissement et l'autonomie dans le cadre de l'intégration dans les communautés hôtes ou du retour au lieu d'origine.

2.2. Applicabilité des LD selon les phases de la réponse

Les LD proposent un parcours méthodologique flexible pour la mise en place d'abris contextuels, applicable à toutes les phases, mais particulièrement pertinent pour les phases de transition et de relèvement.

Pour les abris d'urgence, des solutions utilisant des matériaux locaux peuvent être identifiées grâce à des projets de recherche impliquant acteurs humanitaires, secteur privé, universités et instances gouvernementales. Cette approche permet également d'anticiper les phases suivantes de la réponse et de renforcer la continuité entre urgence, transition et relèvement (Nexus).

Tableau récapitulatif avec des informations sur les besoins de conception et typologie d'abris et logement, les personnes cibles et la pertinence d'utilisation des LD selon les phases de la réponse (Urgence, Transition et Relèvement)

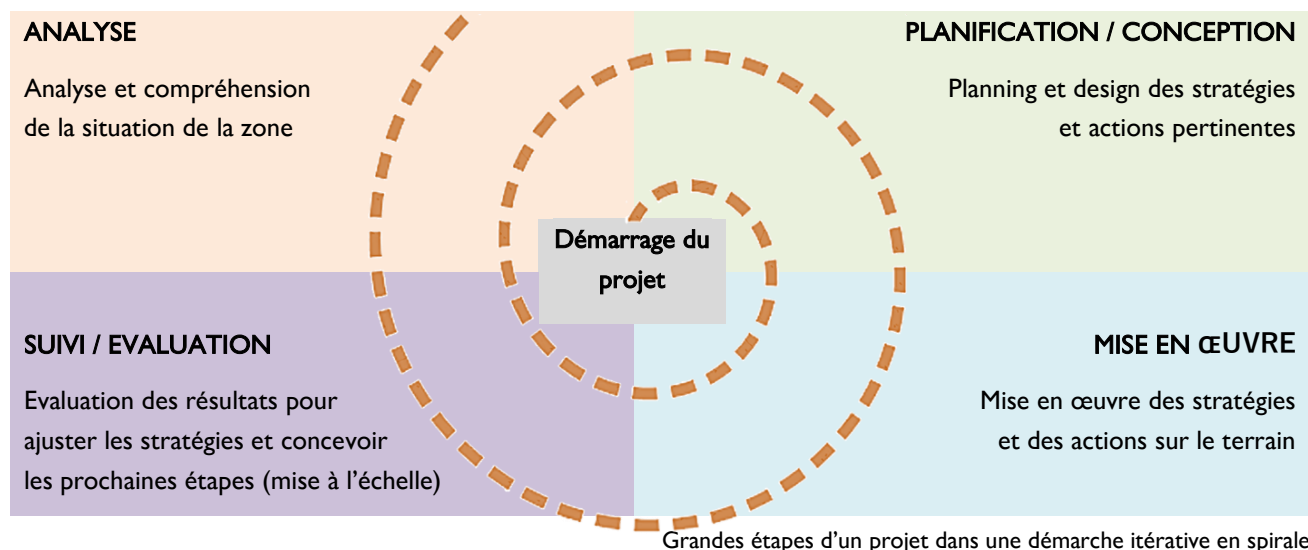
Phase de réponse	Conception et typologie d'abris / logements	Personnes cibles	Pertinence d'utilisation des LD
URGENCE (Phase d'urgence humanitaire) A court terme (Jusqu'à 1,5 ans)	Des solutions avec des matériaux destinés à être retirés une fois que la prochaine étape de la solution d'hébergement sera proposée ou lorsque la crise sera terminée et que les personnes déplacées pourront rentrer chez elles. Habituellement, ceux-ci sont construits avec des coûts limités.	PDIs / communautés hôtes	Moyennement pertinent de suivre toutes les étapes proposées. Pertinent de proposer des approches régionales pour des solutions d'abris d'urgence locales mais « types » et déjà prêtes à l'emploi lors de l'urgence.
TRANSITION (Phase de transition entre l'urgence et le relèvement) Moyen terme (jusqu'à 5 ans)	Des solutions avec des matériaux et des techniques conçus pour évoluer vers des structures plus permanentes. L'abri doit être évolutif, réutilisable, revendable ou déplaçable à partir d'emplacements temporaires et d'emplacements permanents.	PDIs / communautés hôtes	Très pertinent de suivre des approches contextuelles et participatives, et donc les étapes proposées dans les LD.
RELEVEMENT (Phase de paix) Long terme (plus de 5 ans)	Des solutions conçues avec des structures / matériaux plus permanents et plus durables.	Communautés hôtes / PDIs intégrant les communautés hôtes / Personnes retournées	Très pertinent de suivre des approches contextuelles et participatives, et donc les étapes proposées dans les LD.

Question transversale : promotion de solutions endogènes avec des matériaux et savoir-faire locaux et adaptées à la culture et au climat de chaque localité.

3. Cycle de projet proposé

3.1. Etapes d'un projet d'abris / logement avec approche contextuelle

Plusieurs étapes jalonnent un projet d'abris ou de logements suivant une approche contextuelle et participative : démarrage, analyse, planification et conception, mise en œuvre, évaluation et suivi. Dans ces LD, ces étapes ne sont pas linéaires, mais s'inscrivent dans un processus itératif avec des allers-retours. Par exemple, l'évaluation peut intervenir après l'analyse avant la planification.



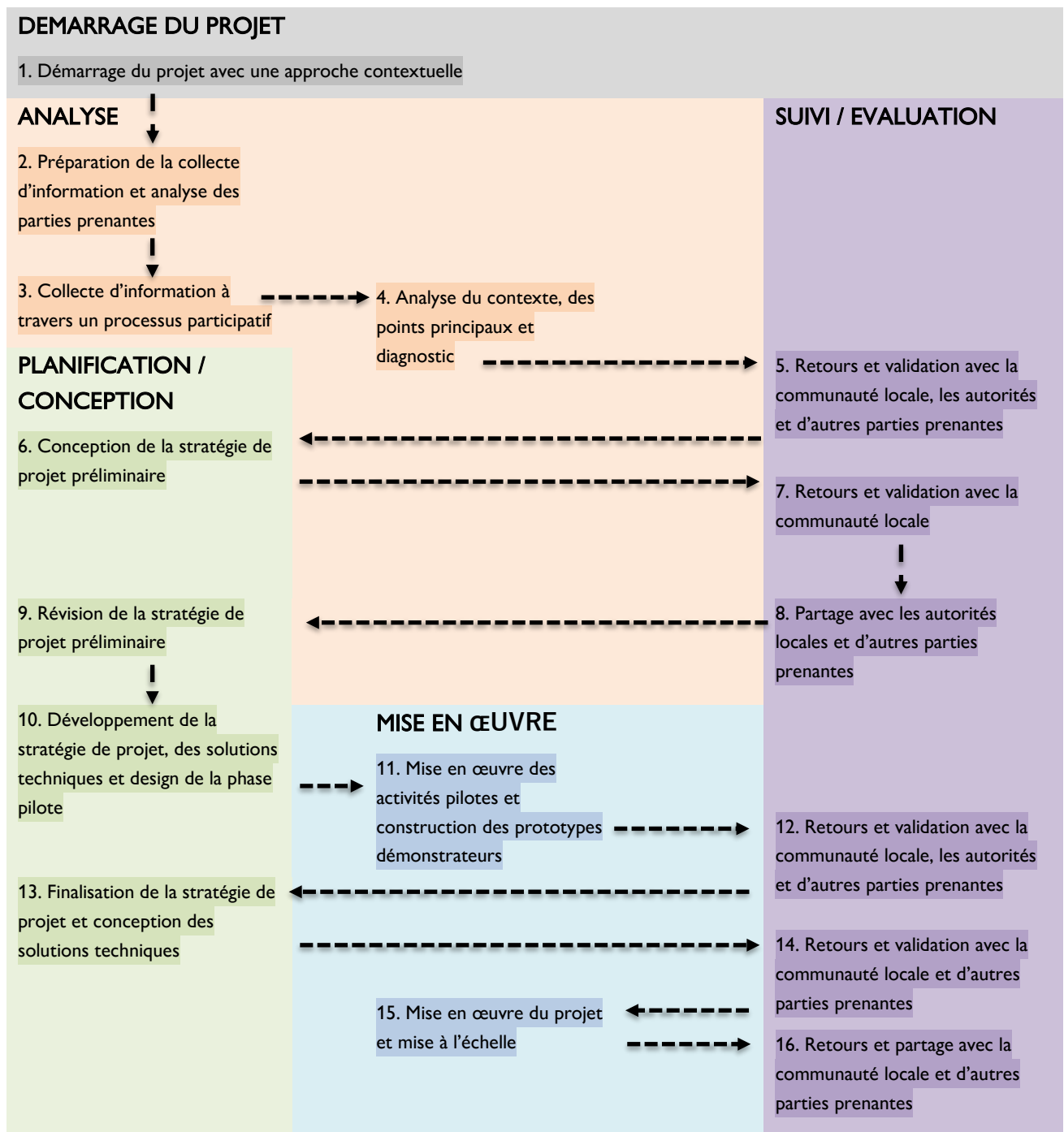
Source : *Elaboration à partir de CAIMI, A., & MOLES, O. (2015). Assessing local building cultures for resilience & development: a practical guide for community-based assessment. Villefontaine, CRAterre Editions.*

Les grandes étapes sont :

- **Démarrage du projet** : Les bases du projet sont établies en définissant clairement les objectifs, les parties prenantes, et les ressources nécessaires. Cela inclut la mise en place d'une équipe projet, la sensibilisation des communautés locales, et la création d'une communication initiale pour informer sur le processus à venir. Les premières étapes permettent aussi de poser les fondations pour l'évaluation, l'analyse participative et la planification ultérieures.
- **Analyse** : Une analyse participative de l'habitat (y compris les aspects fonciers et les cultures constructives locales) est réalisée et les résultats sont partagés avec les communautés. La transparence et la responsabilité sont établies à travers le développement d'un plan d'action communautaire.
- **Planification et conception** : Les analyses contextuelles et les recherches qualitatives informent la planification des programmes.
- **Mise en œuvre** : Un plan d'action communautaire détaille les intérêts de la communauté, les rôles et les responsabilités des programmes et des acteurs communautaires, ainsi que les jalons de progrès.
- **Suivi et évaluation** : Des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour l'engagement communautaire sont codéveloppés avec les communautés locales. Les activités de collecte de données sont transparentes et perçues comme bénéfiques par les membres de la communauté.

3.2. Cycle de projet proposé

Dans le tableau suivant, une série de pas développent dans le détail la proposition de démarche qui peut permettre de contextualiser un projet d’abris / logement tout en engageant la communauté depuis le départ. Ces sous-étapes sont :



Séquence d'un projet avec connexions entre les différentes étapes pour un engagement communautaire effectif

Source : CAIMI, A., & MOLES, O. (2015). *Assessing local building cultures for resilience & development: a practical guide for community-based assessment*. Villefontaine, CRAterre Editions.

3.3. Orientations pour la stratégie du projet et la planification des actions

Pour améliorer l'habitat et renforcer la résilience des communautés sur le long terme, les composantes essentielles des projets doivent être les suivantes, à anticiper lors de la phase de « Planification et conception » :

- **Gestion et planification** : La planification et la gestion doivent impliquer l'ensemble des partenaires et acteurs locaux pour renforcer l'appropriation, la coopération et l'efficacité des interventions. Cela inclut l'autonomisation des communautés, le renforcement des capacités locales, l'anticipation des phases futures de la réponse et la mise en place d'actions permettant le passage à l'échelle des solutions identifiées.
- **Construction et technique** : Les activités de construction doivent répondre aux besoins réels des populations tout en tenant compte des pratiques locales et des capacités disponibles. Il est recommandé de diversifier les approches, d'expérimenter des techniques et des activités pilotes, et d'adapter les méthodes et matériaux aux compétences et ressources locales.
- **Sensibilisation et connaissances** : La diffusion et la valorisation des connaissances existantes sont essentielles pour favoriser l'adoption de solutions adaptées. Le projet doit inclure des activités de sensibilisation et de plaidoyer, ainsi que la promotion des bonnes pratiques locales auprès des communautés et des acteurs intervenants.
- **Renforcement des capacités** : Le renforcement des capacités des artisans locaux, des communautés et des équipes de projet est crucial pour améliorer l'accès à des habitats sûrs et durables et préparer la gestion des crises futures. Cela comprend l'élaboration d'outils adaptés aux différents publics, le développement des partenariats et la coopération interacteurs, et le renforcement continu des compétences techniques et organisationnelles des bénéficiaires et des équipes du projet.

4. Boîte à outils par phase du cycle de projet

Les présentes lignes directrices proposent un ensemble de méthodes et d'outils mobilisables tout au long du cycle d'implémentation de projets de soutien aux communautés en matière d'abris/logement suivant une approche contextuelle et participative.

Ces outils s'inscrivent dans les grandes phases du cycle de projet — Démarrage du projet avec approche contextuelle (D) ; Analyse contextuelle (A) ; Planification et conception (C) ; Mise en œuvre (M) ; Suivi et évaluation (S) — qui ne doivent pas être considérées comme linéaires mais comme interdépendantes, avec des allers-retours possibles selon l'évolution du projet et des apprentissages issus du terrain.

Les activités présentées couvrent notamment :

- **Démarrage du projet avec approche contextuelle (D)** : l'identification de la zone d'intervention, la mise en relation avec les acteurs locaux et la création d'espaces de concertation ;
- **Analyse contextuelle (A)** : la collecte et l'analyse participative d'informations sur l'habitat local, les pratiques constructives et les filières matériaux ;
- **Planification et conception (C)** : la co-conception de stratégies et de solutions techniques adaptées au contexte ;
- **Mise en œuvre (M)** : l'expérimentation à travers des activités pilotes et des prototypes démonstrateurs, suivies d'une mise en œuvre élargie ;
- **Suivi et évaluation (S)** : l'organisation de retours collectifs et de validations avec les communautés et parties prenantes afin d'assurer un apprentissage continu.

Les méthodes mobilisées — analyse documentaire, relevés techniques, entretiens, enquêtes, groupes de discussion, diagnostics de terrain, ateliers participatifs et dispositifs de suivi — peuvent varier selon les pratiques des équipes et des partenaires, à condition qu'elles garantissent un engagement effectif des communautés dans les différentes phases du projet, notamment dans le processus de conception des abris.

Les outils détaillés dans ce chapitre sont présentés sous forme de fiches pratiques destinées à faciliter leur compréhension, leur adaptation et leur appropriation par les équipes de projet.

4.1. Démarrage du projet avec une approche contextuelle (D)

D.1. Identification de la zone d'intervention

D.1.

IDENTIFICATION DE LA ZONE D'INTERVENTION



Description

Cette étape vise à identifier de manière claire la zone où se déroulera le projet. Elle permet de préciser les limites géographiques, les communautés concernées et les éventuelles contraintes (accès, sécurité, calendrier local).



Objectifs

- Délimiter la zone d'étude (géographie, population, accessibilité) en fonction des critères du projet, des priorités opérationnelles (cas d'une réponse humanitaire), ou des priorités des parties prenantes locales ;
- Évaluer les contraintes logistiques, humanitaires ou de sécurité ;
- Recueillir les premiers avis des autorités ou acteurs locaux.



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet et de l'étude.



Personnes participantes

- Autorités locales, leaders communautaires...



Durée

- Variable



Matériel

- RAS



Déroulement

- Clarifier la couverture géographique du projet et identifier d'éventuelles limites (zones inaccessibles, tensions, etc.).
- Discuter avec les autorités locales et les personnes ressources pour comprendre les contours de la zone d'étude.
- Se poser les suivantes questions clés pour guider la priorisation de la zone :
 - Cette zone correspond-elle aux objectifs opérationnels du projet ?
 - Y a-t-il des consignes spécifiques des autorités locales ou nationales concernant cette zone (zones prioritaires, sensibles ou interdites) ?
 - La zone est-elle accessible et sécurisée pour l'équipe projet ?
 - Existe-t-il déjà d'autres acteurs humanitaires ou de développement actifs dans la zone ? Des synergies ou des chevauchements sont-ils à anticiper ?
 - Quelles sont les attentes des communautés locales par rapport à l'étude ou au projet ?
- Déterminer s'il est nécessaire de diviser la zone en sous-unités (villages, quartiers...) pour une analyse plus fine.
- Cette étape peut être ajustée par la suite, à mesure que de nouvelles données sont collectées.

D.2. Mise en relation avec les acteurs locaux

D.2.

MISE EN RELATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX



Description

Il s'agit de contacter et de rencontrer les autorités locales et d'autres acteurs essentiels pour permettre de mener à bien les activités avec la communauté.



Objectifs

- Identifier le protocole de contact (qui contacter en premier, et par qui).
- Choisir la période adéquate pour les activités (en tenant compte des marchés, fêtes, distributions, autres actions...).
- Décider conjointement des lieux et horaires de rencontre, en amont de chaque étape terrain.
- Partager les objectifs de la visite et la méthodologie de recherche avec les parties prenantes.
- Préparer la logistique de terrain (guides, repas, hébergement, salle, aléas...).
- Clarifier les raisons de l'activité pour favoriser la compréhension et l'adhésion.
- Respecter les exigences de redevabilité envers les autorités locales.
- Initier la cartographie des acteurs et demander les données existantes (cartes, documents...).



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet et de l'étude.



Personnes participantes

- Autorités locales, leaders communautaires, personnes clés...



Durée

- Variable



Matériel

- RAS



Déroulement

- Construire un contact avec des personnes qui connaissent la communauté, notamment avec les autorités, y compris les autorités coutumières (si pas fait avant). Il peut s'agir de dirigeant.e.s de la communauté, de représentant.e.s des organisations communautaires locales ou des autorités locales. Ces personnes peuvent également vous donner des informations préliminaires sur la région et les problèmes auxquels les communautés sont confrontées, sur la manière d'interagir avec la communauté, ainsi que des conseils pour éviter de commettre des erreurs par manque de connaissance de la culture et des habitudes locales.
- Informer les autorités locales de vos projets pour avoir leur accord et contactez d'autres organisations gouvernementales ou non gouvernementales travaillant dans la zone afin de coordonner les activités et d'éviter les doublons et les conflits.

D.3. Mise en place d'une Cellule de travail ad hoc

D.3.

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE TRAVAIL AD HOC



Description

Mise en place d'un espace de coordination et de concertation réunissant les acteurs institutionnels, techniques et communautaires concernés par le projet. Cette cellule vise à favoriser le dialogue, la prise de décision partagée et le suivi participatif des orientations du projet tout au long de son déroulement.



Objectifs

- Favoriser l'engagement et la participation active des communautés et des parties prenantes tout au long du projet
- Assurer la coordination, la concertation et la validation collective des orientations et décisions clés



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées de projet
- Personnel local



Personnes participantes

- Autorités locales
- Organisations de la société civile
- Personnes ressources locales (techniques ou sociales)
- Représentant·e·s communautaires (diversité de profils : genre, âge, statut, métiers, vulnérabilités, etc.)



Durée

- 1 – 2 heures (réunion de mise en place)
- Rencontres selon les étapes du projet (voir [Activité S.1. Ateliers communautaires avec la cellule ad-hoc](#))



Matériel

- Liste des parties prenantes identifiées
- Ordre du jour / supports de présentation
- Tableau ou support de prise de notes
- Outils de documentation (compte rendu, photos, etc.)



Déroulement

Mise en place de la cellule

- Présenter les objectifs du projet et le rôle de la cellule
- Identifier et valider les membres participants
- Clarifier les attentes, rôles et responsabilités
- Définir les modalités de fonctionnement (fréquence des échanges, communication, documentation)

Activités auxquelles participe la cellule de travail ad hoc

- Démarrage du projet avec une approche contextuelle
- Atelier de retours et validation de la stratégie de projet (pré-prototype / phase pilote)
- Atelier de validation après prototypage (avant mise à l'échelle)
- Atelier de retours et partage après mise en œuvre et mise à l'échelle

4.2. Analyse contextuelle (A)

Point sur l'Analyse participative de l'habitat local – version raccourcie

L'analyse participative de l'habitat local est une méthodologie de valorisation des savoirs locaux dans les projets de logement et de construction. Cette méthode aidera en particulier à identifier les pratiques qui ont un fort potentiel pour répondre de manière efficace et adéquate aux besoins d'amélioration de l'habitat et de réduction de la vulnérabilité.

La méthode, mise au point par CRAterre avec de nombreux partenaires, a été testée et affinée au cours des années dans le cadre de programmes de logement et de réduction de la vulnérabilité gérés par diverses organisations de différents pays, y compris au Burkina Faso. La [version raccourcie de l'analyse participative de l'habitat local](#) est une méthode simple et rapide, réalisable directement par les équipes de projet, sans forcément avoir besoin de personnel d'appui pour la phase d'enquête. Elle se concentre sur deux éléments clés : le contexte de l'habitat (acteurs, ressources, pratiques) et les typologies constructives locales (matériaux, techniques, formes d'habitat).

La collecte d'informations s'appuie principalement sur un formulaire unique, des visites de ménages et des observations directes, prise de photos. Cette version peut être enrichie ponctuellement par des activités de la version complète⁵ selon les besoins. Dans le cas de ces LD, une activité de « visites aux acteurs et actrices de la filière matériaux » avec un formulaire associé. Cette analyse se réalise en une demi-journée environ (voire une journée si la zone est très complexe), avec une petite équipe de 2 à 4 personnes aux profils complémentaires connaissant bien le terrain.

Les différentes fiches présentées dans cette section « 5.2. Analyse contextuelle (A) » font partie de la méthodologie d'Analyse participative de l'habitat local.

Analyse participative de l'habitat local - Version raccourcie	
Description	<p>Version simplifiée, conçue pour être rapidement mise en œuvre par les équipes de projet, sans appui externe. Elle se concentre sur deux aspects essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none">• Contexte de l'habitat (acteurs-trices, ressources, pratiques) ;• Typologies constructives locales (matériaux, techniques, formes d'habitat).• En fonction des besoins, cette version raccourcie peut être renforcée par des activités concrètes de la version complète (par exemple, groupe de discussion avec artisan-e-s...).
Méthodes et outils de collecte de données	<ul style="list-style-type: none">• Formulaire unique qui sert également comme base de rapportage pour produire une compréhension de base utile à l'action.• Visites de ménages• Observations directes et prises de photos
Durée	<ul style="list-style-type: none">• 1/2 journée à 1 journée pour la collecte de données.• Maximum 2 semaines à temps partiel : Semaine 1 : « Préparation de la collecte d'information » ; Semaine 2 : « Production collective de connaissances sur l'habitat » et « Traitement de l'information, validation communautaire et diffusion des résultats »
Équipe	<ul style="list-style-type: none">• 2 à 4 personnes de l'équipe du projet sans expertise externe nécessaire.• Idéalement, des profils mixtes (social/technique) avec une connaissance du terrain.

⁵ Lien vers le Guide de la version raccourcie : <https://drive.google.com/file/d/1InVv5zfnGPlue0hM3bOQN3TW5hOLamim/view?usp=sharing>

Lien vers le Guide de la version complète : https://drive.google.com/file/d/1UjbGUNCRAtWVBSq6_3tIZWOpbC9pPwQ/view?usp=sharing

A.1. Recherche documentaire (analyse de données secondaires)

A.1.

RECHERCHE DOCUMENTAIRE (ANALYSE DE DONNEES SECONDAIRES)



Description

Il s'agit d'une recherche documentaire sur la zone où le projet aura lieu qui permettra de comprendre la réalité locale.



Objectifs

- Comprendre la population et la réalité de l'habitat dans la zone étudiée ;
- Commencer à définir le territoire où l'analyse aura une pertinence (peut-être une zone plus petite ou plus large que celle initialement prévue).



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet et de l'étude.



Personnes participantes

- Personnes ayant une expérience dans la zone d'étude qui peuvent fournir des documents pertinents



Durée

- Dépend de la quantité d'information existante sur la zone et du nombre de personnes qui vont l'analyser (entre 1 jour et 1 semaine).



Matériel

- Documents collectés.



Déroulement

- Recueillir les informations qui existent déjà sous la forme de rapports écrits et de documents préparés par d'autres organisations, instituts et agences officielles (telles que l'office national des statistiques, le département de gestion des catastrophes). Ces informations fournissent une première vue d'ensemble de la zone et de la communauté, des principaux défis auxquels elle est confrontée, de ce qui a été fait jusqu'à présent pour les relever, ainsi qu'une référence de base pour recouper les informations recueillies lors de l'analyse sur le terrain. Cet examen doit être effectué avant tout travail sur le terrain, car les résultats peuvent influencer les outils que vous choisirez d'utiliser dans une communauté donnée.
- Rechercher, en plus des données générales sur la zone, des informations historiques sur les pratiques locales de construction et les changements intervenus au fil du temps. Ceci complètera les informations collectées sur le terrain.
- Rechercher également des informations sur le régime foncier et les réglementations en matière de construction, ainsi que sur les programmes mis en place par le gouvernement ou d'autres institutions.
- Intégrer les principaux apprentissages de la recherche documentaire dans le rapport sur la zone d'étude.

A.2. Plan de travail et adaptation des outils

A.2.

PLAN DE TRAVAIL ET ADAPTATION DES OUTILS



Description

Cette activité organise la collecte des données, répartissant les rôles et adaptant les outils aux spécificités locales et objectifs. Elle prend aussi en compte les disponibilités des membres de la communauté mobilisés.



Objectifs

- Planifier les étapes clés et responsabilités en structurant clairement l'analyse participative.
- Adapter les outils de collecte (formulaire, langue, thématiques) aux contextes locaux et aux besoins des projets.



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet



Personnes participantes

- Autorités, personnes ressource



Durée

- Variable.



Matériel

- Formulaire A. COLLECTE RAPIDE



Déroulement

Planifier les activités

- Planifier la durée de l'analyse en fonction de la taille de la zone, de la disponibilité des personnes mobilisées, des conditions climatiques et d'accès. Il peut être utile de diviser la zone en sous-zones à analyser séparément.
- Tenir compte des activités locales (marchés, récoltes, fêtes, etc.).
- Obtenir toutes les autorisations nécessaires (gouvernementales, communautaires, religieuses...).
- Vérifier les prévisions météo, les risques sécuritaires et informer l'équipe des procédures à suivre.
- Décider si d'autres activités de la méthode complète sont pertinentes et les ajouter le cas échéant.
- Préparer chaque activité en amont (lieux, horaires, objectifs) et les valider avec les autorités locales.
- Prévoir de la flexibilité pour intégrer de nouvelles informations ou personnes ressources en cours de route.

Travailler avec l'équipe et les parties prenantes

- Partager les objectifs avec l'équipe et les partenaires.
- Clarifier les méthodes de travail (animation, prise de notes, communication).

Adapter les outils

- Adapter le formulaire fourni aux spécificités locales (traduction, sélection de thèmes).
- Tester les outils avant le terrain et les ajuster si nécessaire.
- Développer les outils avec l'équipe du projet pour s'assurer de leur pertinence.
- Chaque outil doit répondre à un objectif précis (ex. : questionnaire technique incluant matériaux, vulnérabilités, etc.).

A.3. Entretien avec les autorités et personnes ressource

A.3.

ENTRETIEN AVEC LES AUTORITES ET PERSONNES RESSOURCE



Description

Cette activité vise à rencontrer les autorités locales et des personnes ressource pour présenter le processus d'analyse, obtenir les autorisations, organiser l'accompagnement par des guides locaux et locales et recueillir des informations clés sur le contexte et les dynamiques sociales et au niveau des modes de vie et de la construction. Elle permet également de préparer efficacement la visite de terrain et les entretiens ménages.



Objectifs

- Expliquer le processus aux autorités et demander l'autorisation pour effectuer les entretiens, les visites et l'accompagnement de guides locaux pour ces activités ;
- Identifier les typologies de logement existantes pour planifier les entretiens ménages ;
- Demander des informations sur la zone.



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet et de l'étude.



Personnes participantes

- Autorités locales ;
- Ingénieurs et architectes des services techniques ;
- Représentant.e.s de la protection civile ;
- Informateurs.trices clés
- Représentant.e.s de la communauté.



Durée

- 60 - 120 minutes



Matériel

- **Partie 1** du [Formulaire A - COLLECTE RAPIDE D'INFORMATIONS SUR L'HABITAT LOCAL](#) - imprimée
- Bloc-notes, stylo



Déroulement

- Mener un entretien qui peut être plus complet ou court et ouvert, dépendant du temps disponible et de la disponibilité des personnes interlocutrices.
- Utiliser la PARTIE 1 du formulaire fourni (Formulaire A) avec les ajustements nécessaires.



[CLIQUER ICI POUR ACCEDER AU FORMULAIRE A – COLLECTE RAPIDE](#)

A.4. Visite accompagnée (diagnostic marchand)

A.4.

(1/2)

VISITE ACCOMPAGNEE (DIAGNOSTIC MARCHAND)



Description

Lors de cette visite, de nombreuses informations peuvent être recueillies en peu de temps grâce à l'observation de l'environnement naturel et bâti, ainsi qu'aux échanges avec les membres de la communauté et les personnes rencontrées en chemin.

Cette activité permet d'identifier les aspects physiques et sociaux de la zone, d'établir un premier contact avec la population locale et de mieux comprendre les techniques et pratiques existantes.

Par la suite, d'autres visites peuvent être organisées avec certaines personnes (comme des artisans du bâtiment) afin d'approfondir des sujets spécifiques grâce à leurs connaissances et expériences particulières.



Objectifs

- Identifier les typologies constructives existantes (tendances passées, présentes et évolutions apparentes).
- Identifier 1 ménage par typologie constructive (ou mode d'accès au logement / ou encore minorités) pour l'activité « [Entretiens de menages](#) »
- Comprendre les aléas naturels (vents, eau, activité sismique, volcans, grêle, incendies) et technologiques / humains (disputes territoriales, déplacements, mines, conflits, incendies volontaires...);
- Comprendre l'habitat: lien avec la communauté, lien avec le terrain/ concession, répartition des espaces internes, usages des espaces intérieurs et extérieurs, accès à l'eau, à l'assainissement, aux lieux religieux...;
- Comprendre les liens entre les cultures locales et les modes d'habiter;
- Connaître les qualités, les vulnérabilités, les forces et les faiblesses de l'habitat local;
- Contribuer au renforcement de la résilience des établissements humains et des communautés locales.



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet et de l'étude.



Personnes participantes

- Guide local.e / représentant.e.s de la communauté
- Personnes rencontrées en cours de route



Durée

- 60 minutes



Matériel

- Liste de thèmes présentée dans le « Déroulement »
- Appareils photo / téléphones avec caméra de bonne qualité
- Bloc-notes, stylo
- Carte





Déroulement

Préparer la visite

- Identifier des personnes ayant une bonne connaissance de la zone et de bonnes relations avec les différents groupes pour qu'elles jouent le rôle de guides.

Visiter la zone

- Visiter la zone prêtant attention aux **aspects suivants** :
 - environnement ;
 - territoire ;
 - végétation, topographie, paysage, agriculture ;
 - ressources naturelles ;
 - établissement (trame de l'établissement -urbanisme organique ou orthogonal ; maisons en grappes ou dispersées- ; proximité de rivières, sommets, forêts, champs, carrières, etc.)
 - accès à la zone (type et état des routes, des voies, etc.) et sécurité d'accès ;
 - accès aux matériaux (locaux ou pas) ;
 - couverture de télécommunications, équipements, services de base, infrastructures publiques... ;
 - cartographie des risques potentiels ;
 - typologies de logement, similitudes et des différences entre les typologies.
- **Echanger avec les personnes rencontrées** en chemin et avec les habitants des maisons visitées.
- **Prendre des photos** du site / établissement humain / typologies :
- **Effectuer de courtes visites dans des maisons** choisies au hasard afin d'avoir un aperçu de la situation.
- **Préparer l'activité « Entretien de ménages »**
 - **Déterminer les différentes typologies** de logement en fonction de :
 - Typologies constructives les plus courantes (matériaux, techniques ou design architectural) ;
 - Différentes tailles de logements d'un même type (1 pièce, 2 pièces, etc.), afin de comprendre comment les maisons locales évoluent et s'agrandissent ;
 - Types d'accès au logement (propriété, location, occupation informelle...) ;
 - Maisons correspondant à différents groupes sociaux et économiques, afin d'identifier les solutions constructives et les éléments dans lesquels les habitants investissent le plus de ressources techniques et économiques.
 - **Sélectionner 1 ménage habitant dans chaque typologie déterminée** pour une évaluation rapide.



Photographies du site, de l'établissement

Prendre les photographies suivantes de l'établissement humain et de ses environs :

- L'établissement dans son ensemble (ou différentes parties de l'établissement / du quartier / du village)
- Accès à l'établissement Paysages, environnement naturel ou urbain Lieux exposés aux risques
- Agriculture, élevage Espaces publics (rues, places, routes)
- Lieux de rencontre communautaires dans l'espace public Equipements / Services publics
- Commerce et autres activités Ressources naturelles disponibles Matériaux de construction disponibles
- Différentes typologies constructives (avec le consentement des habitants) Autres aspects notables

A.5. Identification des modèles de logement locaux ou types d'accès au logement

A.5.

(1/2)

IDENTIFICATION DES MODÈLES DE LOGEMENT LOCAUX OU TYPES D'ACCÈS AU LOGEMENT



Description

Cette activité vise à identifier les différentes typologies d'habitat et modes d'accès au logement présents dans la zone étudiée (matériaux, conception, sécurité foncière, formes sociales d'habiter). Elle permet de définir le nombre d'entretiens à mener avec les ménages et de sélectionner les typologies les plus représentatives pour l'analyse.



Objectifs

- Identifier les modèles d'habitat et types d'accès au logement existants dans la zone (urbains ou ruraux).
- Classer les logements selon différents critères : matériaux, conception, hauteur, éléments constructifs spécifiques.
- Prendre en compte les variations sociales et culturelles (groupes minoritaires, déplacés, personnes vulnérables).
- Intégrer les dimensions de sécurité foncière et de statut d'occupation.
- Déterminer le nombre de typologies à étudier et le nombre d'entretiens ménages à réaliser (1 par type).



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet et de l'étude.



Personnes participantes

- Guides communautaires ou personnes connaissant bien la zone.



Durée

- Variable.



Matériel

- Carnet de terrain, appareil photo



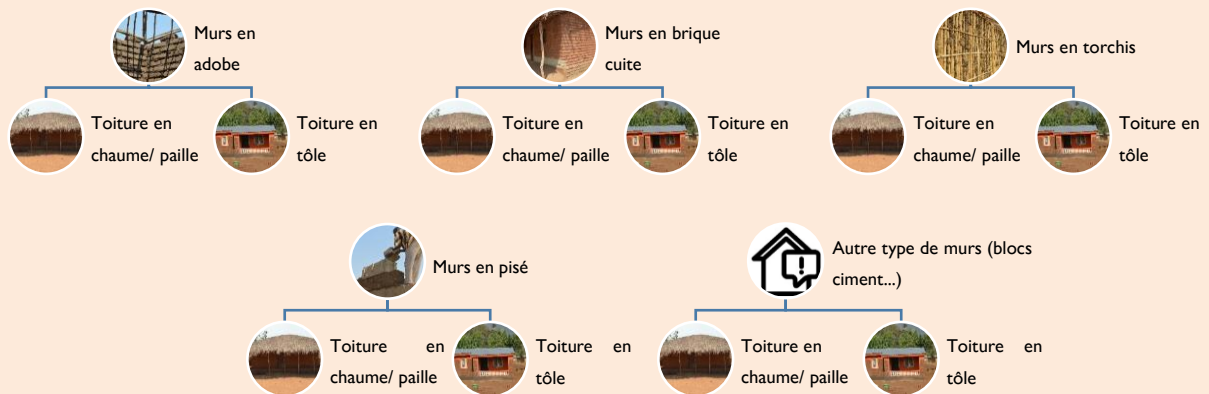
Déroulement

- Développer cette activité à partir de la recherche documentaire, des entretiens avec autorités et personnes ressources et des visites accompagnées.
- Identifier les principales typologies de construction présentes dans la zone selon trois types de critères :
 - Classer par matériaux et conception :
 - en zone urbaine : isolé/mitoyen, technologies de construction, hauteur, système de couverture ;
 - en zone rurale : différences de matériaux des murs et toitures ;
 - Prendre en compte d'autres critères techniques : formes de toiture, vérandas, types de fondations.
 - Intégrer les facteurs sociaux et culturels : identifier les groupes minoritaires avec des conceptions spécifiques.
 - Considérer les statuts fonciers et modes d'accès au logement (propriété, location, occupation informelle...).
- Sélectionner les typologies prioritaires :
 - Retenir les plus représentatives pour couvrir la diversité réelle en se concentrant sur les plus courantes.
 - Prévoir un seul entretien ménage par typologie.



A.5.

(2/2)



Par exemple, dans un village où l'on trouve des maisons en adobe ou en briques cuites avec des toits en chaume ou en tôle, on distingue quatre typologies selon le critère constructif (il resterait à voir les critères culturels et fonciers) : adobe/chaume, adobe/tôle, briques/chaume et briques/tôle. En étudiant une maison par type, cela représenterait quatre entretiens ménages. En cas de manque de temps, mieux vaut se concentrer sur les typologies les plus courantes.

A.6. Entretiens de ménages

A.6.

(1/2)

ENTRETIENS DE MENAGES



Description

Il s'agit de rencontrer un échantillon représentatif de ménages, en tenant compte de la diversité des types de construction, des modes d'accès au logement, ainsi que des différences ethniques ou liées au statut de déplacement. Chaque entretien comporte deux volets.

Les données seront collectées à travers une courte conversation guidée par des questions ouvertes qui invitent le ménage à communiquer des informations sur la construction de leur logement, l'entretien, les modes de vie, etc.



Objectifs

- Comprendre les types de logements, les modes d'accès à une maison, et les conditions de vie associées.
- Mieux saisir les choix des ménages concernant le logement (accès, foncier, matériaux, conception, orientation) ainsi que les obstacles rencontrés dans la construction, l'entretien et l'amélioration des logements ;
- Analyser la gestion humaine et financière des ménages pour accéder, construire, entretenir et améliorer leurs logements ;
- Étudier l'histoire de différentes maisons (construction initiale, extensions, réparations), la répartition des rôles, les coûts et investissements, les points forts et faibles des systèmes constructifs ;
- Vérifier si la maison répond aux besoins des habitants.



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet et de l'étude (1 ou 2 personnes par ménage de façon à gagner du temps en se répartissant les ménages à visiter)



Personnes participantes

- Le nombre de ménages dépend des typologies constructives, des modes d'accès au logement, et des différences sociales et culturelles, avec un ménage interrogés par type.
- Au minimum une personne par ménage, en privilégiant si possible la diversité au sein de la famille (hommes, femmes, enfants, personnes âgées, garçons, filles).



Durée

- 30 minutes par ménage



Matériel

- **Partie 2** du [Formulaire A - COLLECTE RAPIDE D'INFORMATIONS SUR L'HABITAT LOCAL](#) - imprimée
- Appareils photo ou téléphones avec caméra
- Bloc-notes + stylo



A.6.

(2/2)



Déroulement

Aspects généraux

- Décider des ménages à interviewer.
 - Réalisation d'un entretien avec un ménage par chaque type de construction étudié.
 - Les ménages à interviewer seront repérés selon les orientations fournies dans l'activité [Identification des modèles de logement locaux ou types d'accès au logement](#) (par exemple) :
 - Dans un contexte très homogène, où il existe un seul modèle de logement, sans différences sociales, culturelles ou dans l'accès au logement, il suffirait d'interviewer 1 ménage (cas rare).
 - Dans un environnement où coexistent six modèles différents de logements, deux types d'accès au logement (propriété et occupation informelle) et des différences sociales et culturelles marquées (par exemple deux groupes ethniques), il serait nécessaire d'interroger environ 10 ménages.
- Prendre des photos avec l'accord des résident·e·s.
- Inclure différents membres du ménage dans l'entretien pour refléter la diversité des pratiques et expériences.
- Utiliser le formulaire fourni (Partie 2 du FORMULAIRE A – COLLECTE RAPIDE D'INFORMATIONS SUR L'HABITAT LOCAL) avec les ajustements nécessaires.



[CLIQUER ICI POUR ACCEDER AU FORMULAIRE A – COLLECTE RAPIDE](#)



Photographies de la construction et de ses alentours

Si possible, prenez les photos suivantes du logement et de son environnement et insérez-les ci-dessous :

Vues générales

- L'ensemble de l'immeuble / maison / concession vu de loin (où l'on peut voir les alentours) La voie d'accès
- La cour de la concession (le cas échéant) Espaces extérieurs couverts
- L'ensemble des bâtiments et son environnement (bâtiments dans la propriété / voisins, etc.)
- Horticulture, agriculture, stockage des aliments et élevage Façades (de chaque construction dans la concession)
- Activités économiques dans la maison / concession

Détails

- Abords de la construction (drainage...) Fondation / soubassement Détail des murs (intérieur / extérieur)
- Ouvertures Connexion entre le toit et sa structure porteuse Structure du toit
- Couverture Détail de potentielles pathologies existantes
- Espaces intérieurs Mobilier intérieur intégré au bâtiment (plateforme surélevée, zone de stockage...)
- Matières premières utilisées pour sa construction dans l'environnement (si elles sont visibles)
- Autres détails intéressants

A.7. Visites aux acteurs et actrices de la filière matériaux

A.7.

VISITES AUX ACTEURS ET ACTRICES DE LA FILIERE MATERIAUX



Description

Ces visites servent à analyser les filières locales de matériaux : fabrication, disponibilité, qualité, contraintes et pistes d'amélioration. Elles permettent d'échanger avec les acteurs de terrain et d'évaluer la pertinence, la durabilité et l'accessibilité des matériaux pour l'habitat local.



Objectifs

- Identifier les ressources et compétences locales utiles à la construction.
- Comprendre les circuits d'apprentissage et la disponibilité de la main-d'œuvre.
- Évaluer les matériaux locaux : caractéristiques, coûts, contraintes et durabilité.
- Repérer les producteurs, fournisseurs et acteurs clés de la filière.
- Comprendre les canaux d'information utilisés par les habitants et les professionnels.



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet (si disponibles)
- Equipe d'enquête (2 personnes par visite, compétences techniques indispensables)



Personnes participantes

- Visiter au moins 3 producteurs ou fournisseurs en fonction de leur disponibilité, en veillant à la diversité des matériaux et savoir-faire représentés.



Durée

- 60 minutes par visite
- 60-90 minutes dans le cas d'un groupe de discussion



Matériel

- [Formulaire 03 - FILIERE MATERIAUX](#) - imprimé
- Appareils photo ou téléphones avec caméra
- Bloc-notes + stylo



Déroulement

- Prendre des photos des carrières, des lieux de production de matériaux, des différents matériaux de construction utilisés, des lieux de collecte de matériaux de construction locaux (par exemple, paille, terre, bois, etc.).
- Prendre des dimensions des matériaux de construction principaux.
- Utiliser le formulaire fourni avec les ajustements nécessaires. Remplir le formulaire avec les informations collectées auprès de chaque acteur ou actrice visité.e. en utilisant l'espace dédié à chaque Opérateur dans chaque section (Opérateur 1, Opérateur 2, Opérateur 3...).



[CLIQUER ICI POUR ACCEDER AU FORMULAIRE 03](#)

A.8. Réunion de bilan d'équipe

A.8.

REUNION DE BILAN D'EQUIPE



Description

Il est recommandé de faire une réunion d'équipe chaque fin de journée pour avoir une vision commune des apprentissages de la journée, partager informations, photos, etc.



Objectifs

→ Partager l'information entre tous les membres de l'équipe d'enquête et les personnes chargées du projet.



Equipe (expertise/compétences)

→ Personnes chargées du projet et de l'étude.



Personnes participantes

Pas applicable.



Durée

→ 60 minutes



Matériel

- Ordinateur
- Appareils photos et caméras
- Trame modèle : Rapport d'analyse contextuelle de l'habitat local
- Questionnaires remplis



Déroulement

- Trier les photos prises au cours de la journée, selon les thèmes à présenter dans le rapport de synthèse.
- Commencer à construire le rapport de synthèse avec les points clés qui se sont dégagés de la journée d'analyse.
- Identifier les informations manquantes (données, photos) afin de les collecter auprès des personnes ressource.

A.9. Production et diffusion du rapport de l'habitat local

A.9.

PRODUCTION ET DIFFUSION DU RAPPORT DE L'HABITAT LOCAL



Description

Cette étape consiste à écrire le rapport d'analyse participative de l'habitat local. Une fois finalisé, le rapport peut être remis à la communauté et aux autorités locales, garantissant ainsi son accessibilité et son utilisation pour d'éventuelles actions futures.



Objectifs

→ Ecrire et diffuser le rapport d'analyse de l'habitat local.



Equipe (expertise/compétences)

→ Personnes chargées du projet et de l'étude.



Personnes participantes

Remise d'un rapport aux parties prenantes.



Durée

→ Variable



Matériel

- [Modèle de trame de rapport](#)
- Ordinateur et projecteur (si disponibles)
- Données collectées



Déroulement

→ Ecrire le rapport en utilisant, soit directement le support du Formulaire A, soit le Modèle de trame de rapport ;



[CLIQUER ICI POUR ACCEDER AU MODELE DE TRAME DE RAPPORT](#)

- Remettre une copie aux parties prenantes pour aider à guider les phases suivantes ;
- Diffuser le rapport auprès des organisations, institutions chargées de la réponse humanitaire en abris.

4.3. Planification et conception (C)

C.1. Conception de la stratégie de projet préliminaire

C.1.

(1/2)

CONCEPTION DE LA STRATEGIE DE PROJET PRELIMINAIRE



Description

Élaboration participative, avec les communautés et partenaires locaux (cellule ad-hoc), des orientations stratégiques initiales du projet (objectifs, priorités, modalités d'intervention), à partir des résultats de l'analyse contextuelle.

Cette étape vise à transformer les apprentissages en choix opérationnels, en définissant une stratégie préliminaire partagée, évolutive et adaptée au contexte.



Objectifs

- Traduire les résultats de l'analyse de contexte en orientations stratégiques préliminaires (priorités, approches, modalités d'intervention).
- Favoriser une compréhension partagée et l'appropriation des choix stratégiques par les parties prenantes locales.
- Identifier les pistes d'action prioritaires, les hypothèses de travail et les besoins d'ajustement pour la phase suivante du projet.



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet et de l'étude, avec compétences en facilitation participative et analyse stratégique



Personnes participantes

- Cellule ad hoc.



Durée

- Variable (½ journée à 2 jours selon complexité du contexte et nombre de participants)



Matériel

- Rapport d'analyse participative de l'habitat local
- Supports de restitution visuelle (cartes, tableaux de synthèse, schémas, etc.)
- Paperboard / panneaux / post-it / marqueurs
- Ordinateur et projecteur (si disponibles)
- Outils de prise de notes et documentation des échanges



C.1.

(2/2)



Déroulement

Dans la prise de décisions sur la stratégie, pensez aux aspects suivants, composante par composante :

GESTION & PLANIFICATION

- Impliquer et responsabiliser les parties prenantes locales dans un rôle actif.
- Privilégier une approche de facilitation basée sur les processus plutôt que sur la fourniture de produits.
- Relier les différentes phases d'intervention et anticiper les évolutions du projet et les interactions sectorielles.
- Mettre en œuvre des actions pilotes et renforcer les capacités des partenaires tout en répondant aux besoins immédiats.
- Adapter les actions au contexte évolutif et planifier une appropriation progressive par les acteurs locaux.
- Soutenir les dynamiques et investissements locaux, intégrer les moyens de subsistance et favoriser la mise en réseau.
- Suivre les actions dans une logique itérative et documenter les impacts à moyen et long terme.
- Associer recherche, expérimentation, action et diffusion.

CONSTRUCTION & TECHNIQUE

- S'appuyer sur les pratiques, savoir-faire et ressources locales pour définir les interventions.
- Valoriser les cultures constructives locales et les faire évoluer vers des solutions résilientes.
- Développer des solutions adaptées à la diversité des contextes et capacités.
- Tester et diffuser les innovations via des projets pilotes.
- Ajuster les solutions techniques selon les retours d'expérience et les capacités locales.
- Garantir bien-être, sécurité, accessibilité économique et durabilité des solutions.
- Promouvoir l'usage de matériaux durables et assurer le contrôle de qualité environnemental et technique.
- Réduire les vulnérabilités futures par des choix adaptés de conception.

SENSIBILISATION & CONNAISSANCES

- Plaider pour la reconnaissance des savoirs locaux et renforcer les capacités d'analyse et de décision.
- Concevoir des stratégies de préparation aux crises et assurer l'accès aux ressources nécessaires.
- Favoriser des processus participatifs et des retours d'expérience réguliers.
- Diffuser les apprentissages au sein de la communauté et au-delà du projet.
- Soutenir les opportunités économiques locales et la formation technique.
- Encourager le partage interdisciplinaire et le développement de partenariats.
- Contribuer à la cohésion sociale et au renforcement des liens communautaires.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Développer des outils pédagogiques adaptés aux contextes et publics.
- Valoriser les techniques locales par la démonstration et l'expérimentation.
- Former constructeurs et producteurs et renforcer les compétences par la pratique.
- Reconnaître les savoir-faire (certification ou validation).
- Favoriser la création de réseaux et les liens avec les institutions de formation.
- Sensibiliser autorités et décideurs pour soutenir un secteur de construction durable.

C.2. Vérification de la stratégie de projet en s'appuyant sur la grille pour des projets d'abris durables

C.2.

(1/2)

VERIFICATION DE LA STRATEGIE DE PROJET EN S'APPUYANT SUR LA GRILLE POUR DES PROJETS D'ABRIS DURABLES



Description

Outil d'appui permettant de vérifier et d'ajuster la stratégie de projet en s'appuyant sur une grille d'analyse pour des projets d'abris durables.

Il aide les partenaires de mise en œuvre à traduire leur compréhension du contexte et des pratiques locales en choix programmatiques cohérents et opérationnels.

La grille soutient la prise de décision collective et l'auto-évaluation stratégique en examinant la durabilité des interventions selon des critères environnementaux, économiques, sociaux, culturels et de gouvernance, tout en intégrant les enjeux liés aux déplacements.

Elle encourage une perspective à long terme — au-delà de la phase d'urgence — et favorise la mise en cohérence entre action humanitaire, développement et solutions durables.



Objectifs

- Examiner la cohérence de la stratégie de projet à l'aide de critères multidimensionnels de durabilité adaptés au contexte d'intervention.
- Mettre en évidence les forces, limites et points d'ajustement afin d'améliorer la pertinence et la viabilité des actions prévues.
- Soutenir la prise de décision collective en intégrant une perspective à long terme reliant réponse humanitaire, relèvement et développement.



Equipe (expertise/compétences)

- Personnes chargées du projet et de l'étude, avec compétences en analyse stratégique et facilitation participative



Personnes participantes

- Membres de l'équipe projet, partenaires de mise en œuvre et, si pertinent, représentants des acteurs locaux



Durée

- Variable



Matériel

- Guide explicatif de la grille
- Fichier Excel de notation
- Ordinateur (et projecteur si travail collectif)
- Supports de prise de notes pour documenter les discussions



C.2.

(2/2)



Déroulement

Préparer l'évaluation

- Réunir l'équipe projet et, si possible, des partenaires ou représentants locaux.
- Présenter les critères de la grille (environnementaux, économiques, sociaux, culturels et de gouvernance) ainsi que l'objectif de l'exercice.
- S'assurer que les participant·e·s comprennent les indicateurs décrits dans le document guide en format word *Grille de critères pour les projets logement durables*.



[CLIQUER ICI POUR ACCEDER AU GUIDE](#)

Noter le projet selon les critères (Excel)

- Évaluer collectivement le projet pour chaque critère sur une échelle de 1 (faible) à 4 (excellent).
- Argumenter les choix afin de documenter les justifications et faciliter les ajustements futurs.
- Saisir les notations dans l'onglet "By criteria" du tableau Excel.
- Examiner les graphiques radar générés automatiquement pour visualiser les forces et les faiblesses du projet.



[CLIQUER ICI POUR ACCEDER AU FICHIER EXCEL](#)

Analyser la synthèse globale (Excel)

- Consulter l'onglet "Summary" pour obtenir une vue d'ensemble de la soutenabilité du projet.
- Identifier les déséquilibres entre critères et les priorités d'amélioration.

Tirer des enseignements et ajuster la stratégie

- Discuter des résultats avec les parties prenantes.
- Intégrer les recommandations dans la planification ou la révision du projet.
- Documenter les décisions prises pour le suivi ultérieur.

4.4. Mise en œuvre (M)

M.1. Mise en œuvre des activités pilotes et construction des prototypes démonstrateurs

M.1.

(1/2)

MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PILOTES ET CONSTRUCTION DES PROTOTYPES DEMONSTRATEURS



Description

Mise en œuvre itérative d'activités pilotes permettant de tester, adapter et démontrer des solutions techniques et organisationnelles en conditions réelles. Cette phase inclut la construction de prototypes ou unités de démonstration, la mobilisation des ressources nécessaires, ainsi que le développement d'outils de sensibilisation et de formation. Elle vise à produire des retours d'expérience pour améliorer les approches avant une diffusion plus large.



Objectifs

- Tester et ajuster des solutions constructives, organisationnelles ou pédagogiques adaptées au contexte local
- Produire des références concrètes (prototypes, démonstrateurs, outils) facilitant l'apprentissage et l'appropriation
- Générer des enseignements pour orienter les adaptations et la mise à l'échelle du projet



Equipe (expertise/compétences)

- Équipe projet (technique, sociale, coordination)
- Compétences en construction, facilitation participative, formation et suivi de chantier



Personnes participantes

- Constructeurs, producteurs locaux, partenaires techniques
- Membres de la communauté impliqués dans les activités pilotes



Durée

- Variable (quelques semaines)



Matériel

- Matériaux de construction et équipements techniques
- Outils et équipements de chantier
- Moyens logistiques (transport, stockage, etc.)
- Supports pédagogiques et de sensibilisation
- Outils de documentation (photo, notes, suivi technique)



M.1.

(2/2)



Déroulement

Préparer la mise en œuvre

- Planifier les activités pilotes et définir les responsabilités
- Mobiliser ressources, matériaux et main-d'œuvre
- Adapter les solutions techniques aux capacités et contraintes locales

Construire et expérimenter

- Réaliser les prototypes ou unités démonstratrices
- Tester différentes solutions ou variantes si pertinent
- Documenter les choix techniques et les difficultés rencontrées

Développer sensibilisation et formation

- Produire supports pédagogiques et outils de formation
- Organiser démonstrations, ateliers ou sessions pratiques
- Intégrer les principes de RRC et de construction durable

Analyser et ajuster

- Recueillir retours d'expérience des participants
- Identifier améliorations techniques ou méthodologiques
- Adapter contenu et approches

Préparer l'extension

- Consolider les solutions validées
- Identifier conditions de diffusion ou reproduction
- Planifier mise en œuvre élargie

M.2. Mise en œuvre du projet et mise à l'échelle

M.2.

(1/2)

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET MISE A L'ECHELLE



Description

Déploiement des activités du projet à partir des enseignements issus des phases pilotes, avec adaptation aux contextes d'intervention et coordination avec les parties prenantes. Cette phase vise à élargir l'impact des actions, renforcer les capacités locales et intégrer progressivement les approches dans les pratiques institutionnelles ou communautaires.



Objectifs

- Déployer les solutions validées à une échelle élargie et adaptée au contexte
- Renforcer les capacités locales pour assurer appropriation et continuité
- Consolider l'impact du projet par l'intégration dans les dynamiques locales et sectorielles



Equipe (expertise/compétences)

- Équipe projet (coordination, technique, suivi-évaluation)
- Compétences en gestion de projet, accompagnement institutionnel et renforcement des capacités



Personnes participantes

- Constructeurs, producteurs locaux, partenaires techniques
- Membres de la communauté impliqués dans les activités pilotes



Durée

- Variable selon l'ampleur du déploiement et des ressources disponibles



Matériel

- Ressources techniques et logistiques pour la mise en œuvre
- Supports de formation et de diffusion
- Outils de suivi, documentation et coordination



M.2.

(2/2)



Déroulement

Planifier le déploiement

- Définir priorités et zones d'intervention
- Adapter les approches aux différents contextes
- Mobiliser ressources et partenaires

Mettre en œuvre à plus grande échelle

- Réaliser les activités prévues (construction, formation, accompagnement, etc.)
- Assurer coordination entre acteurs impliqués
- Suivre la qualité technique et organisationnelle

Renforcer les capacités et l'appropriation

- Former et accompagner les acteurs locaux
- Soutenir réseaux et mécanismes de collaboration
- Encourager intégration des pratiques dans les structures locales

Suivre et ajuster

- Documenter résultats et difficultés
- Adapter interventions selon retours du terrain
- Capitaliser les apprentissages

Consolider l'impact

- Diffuser les résultats et expériences
- Appuyer l'institutionnalisation des approches
- Préparer la continuité ou la transition post-projet

4.5. Suivi et évaluation (S)

S.1. Ateliers communautaires avec la cellule ad-hoc

S.1.

(1/2)

ATELIERS COMMUNAUTAIRES AVEC LA CELLULE AD-HOC



Description

Organisation d'ateliers participatifs avec la Cellule ad-hoc, les communautés locales, les autorités et autres parties prenantes. Ces ateliers visent à recueillir des retours, valider la stratégie de projet, les solutions techniques et le design des prototypes, et partager les enseignements après mise en œuvre.



Objectifs

- Valider la stratégie de projet, les solutions techniques et les prototypes auprès des communautés et parties prenantes à différents moments.
- Recueillir des retours pour améliorer les interventions avant et après mise à l'échelle.
- Renforcer l'appropriation, la transparence et la collaboration entre tous les acteurs impliqués.



Equipe (expertise/compétences)

- Équipe projet (coordination, technique, suivi-évaluation)
- Compétences en construction, facilitation participative, formation et suivi de chantier



Personnes participantes

- Membres de la Cellule ad-hoc
- Communautés locales (PDIs, hôtes, groupes vulnérables, artisans locaux)
- Autorités locales
- Acteurs humanitaires et ONG partenaires
- Universités ou centres de recherche (si applicable)



Durée

- Variable selon l'ampleur du déploiement et des ressources disponibles



Matériel

- Supports visuels pour présenter la stratégie, prototypes et solutions techniques
- Fiches ou tableaux pour recueillir les retours
- Ordinateur / projecteur (si disponible)
- Matériel de dessin ou maquettes pour prototypage participatif



S.1.

(2/2)



Déroulement

1. Atelier de retours et validation de la stratégie de projet (pré-prototype / phase pilote)

- Présenter la stratégie de projet et les solutions techniques prévues.
- Discuter des priorités, besoins et attentes de la communauté.
- Recueillir les suggestions d'amélioration et documenter les commentaires.
- Identifier les ajustements à apporter avant la construction des prototypes.

2. Atelier de validation après prototypage (avant mise à l'échelle)

- Présenter les prototypes construits lors de la phase pilote.
- Recueillir les retours sur l'adaptabilité, la pertinence et la faisabilité technique.
- Valider ou ajuster les solutions techniques et le design avant déploiement à plus grande échelle.

3. Atelier de retours et partage après mise en œuvre et mise à l'échelle

- Partager les enseignements et bonnes pratiques observées lors de la mise en œuvre.
- Identifier les améliorations à intégrer dans les projets futurs.
- Renforcer la collaboration, la cohésion sociale et l'appropriation par les communautés.

5. Conclusion

5.1. Résumé des Points Clés

L'adaptation de la conception et des typologies d'abris au contexte du Burkina Faso repose sur une compréhension approfondie des réalités locales — environnementales, sociales, culturelles, économiques et de gouvernance — ainsi que sur la reconnaissance des savoir-faire et des ressources existantes.

Ces lignes directrices mettent en avant des approches participatives, itératives et contextualisées, favorisant des solutions techniquement appropriées, économiquement accessibles et durables. Elles encouragent également la coordination entre acteurs et l'intégration des interventions d'abris dans des dynamiques plus larges de résilience et de développement local.

Cette version constitue une première base de travail, appelée à être enrichie et ajustée à partir des retours d'expérience et des enseignements issus de la mise en œuvre sur le terrain.

5.2. Appel à l'action

La pertinence de ces lignes directrices dépend de leur appropriation et de leur mise en pratique effective par les équipes de projet, les partenaires et les communautés.

Une collaboration continue entre acteurs locaux, institutionnels, techniques et humanitaires est essentielle pour partager les apprentissages, renforcer les capacités et améliorer collectivement cet outil afin de soutenir des initiatives d'habitat adaptées et durables au Burkina Faso.

6. Bibliographie et ressources supplémentaires

Bationo, S. (2025, 19 décembre). 18^e session du CONASUR : « Au 31 octobre 2025, 846 localités abandonnées ont été sécurisées, permettant le retour de 1 142 260 personnes ». LeFaso.net. Disponible sur : < <https://lefaso.net/spip.php?article143192> > (Consulté le 13 février 2026)

CAIMI, A., & MOLES, O. (2015). Assessing local building cultures for resilience & development: a practical guide for community-based assessment. Villefontaine, CRAterre Editions. < https://hal.science/hal-01493386/file/16059_Caimi_Assessing_local_building.pdf >

CONASUR. (2025). Plan national de réponse humanitaire (PNRH) 2025. Disponible sur : < https://fscluster.org/sites/default/files/2025-02/PNRH%202025_VF.pdf > (Consulté le 13 février 2026)

FICR. (2011). PASSA – Approche participative pour la sécurité du logement. Genève. Disponible sur: < <https://shorturl.at/xVhQ2> > (consulté le 14 janvier 2026). Cette activité est présentée dans l'outil PASSA (3e Partie Orientation pour les volontaires utilisant la démarche PASSA)

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA). (2025, février). Burkina Faso : Aperçu humanitaire – Février 2025. Disponible sur : < <https://www.unocha.org/publications/report/burkina-faso/burkina-faso-aperçu-humanitaire-fevrier-2025> > (Consulté le 13 février 2026)

